

Des clés pour mieux comprendre la
diversité ethnoculturelle, religieuse
et linguistique en milieu scolaire

le cas du

Bas-Saint-Laurent

Un portrait historique

1

LA DIVERSITÉ AU FIL DU TEMPS¹

LES PREMIERS PEUPLES ET LE RÉGIME FRANÇAIS

La présence autochtone remonte à au moins 8 000 ans avant aujourd'hui dans le Bas-Saint-Laurent. Les Innus (majoritairement), les Mi'gmaq, les Wolastoqiyik et les Iroquoiens fréquentent la région au moment de l'arrivée des premiers Européens, au XVI^e et au XVII^e siècles. Durant cette période, des pêcheurs basques, qui s'aventurent dans l'estuaire du Saint-Laurent pour y

chasser la baleine, s'arrêtent fréquemment sur ce qui s'appelle désormais l'île aux Basques. Ils y font fondre la graisse de leurs prises et y effectuent des échanges avec les Autochtones. Les premières familles de colons français s'établissent dans le Bas-Saint-Laurent seulement à la fin du XVII^e siècle. Quelques familles acadiennes se joignent à elles à partir de 1755.

LE RÉGIME BRITANNIQUE

La région compte moins de 500 habitant.e.s en 1760. Durant le Régime britannique, les Mi'gmaq sont présents à Matane. Les membres de ces communautés vivent parfois des situations d'injustice, mais ne bénéficient d'aucun recours. Ils réclament donc un meilleur accès à la justice. À partir du siècle suivant, plusieurs Canadien.ne.s français.es de confession catholique viennent s'établir sur les terres de la région au riche potentiel agricole. Ces personnes sont

originaires, pour la plupart, des régions voisines de la Côte-du-Sud, de Québec et de Charlevoix, dont la démographie monte en flèche. À Métis, quelques Écos-sais.es s'intègrent aussi à la population entre les années 1820 et 1830. L'arrivée de ces nouvelles populations perturbe cependant le mode de vie des Wolastoqiyik, qui réclament au gouvernement fédéral que certains de leurs territoires soient protégés. Celui-ci leur concède ainsi la « réserve de Viger » en 1826.

DE LA CONFÉDÉRATION À LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Quelques décennies plus tard, cette même réserve fait obstacle au développement d'une nouvelle paroisse derrière L'Isle-Verte. Elle est de plus l'objet de convoitise, compte tenu de son emplacement. Elle est finalement rétrocédée en 1869. Les Wolastoqiyik se font alors attribuer une nouvelle réserve à Whitworth et une parcelle de terre à Cacouna. Pour cette nation, c'est le début de grands bouleversements. En effet, en plus de voir l'éclatement de sa communauté, elle devient de plus en plus dépendante de l'aide gouvernementale. À peu près à la même période, la construction du chemin de fer Intercolonial et l'industrie forestière attirent des familles anglophones dans le Bas-Saint-Laurent. Un nombre important de membres des communautés anglaise, irlandaise et écossaise vivent d'ailleurs à Métis, à Saint-Laurent-de-Matapédia et à Ristigouche. Malgré cela, la région conserve son caractère catholique et francophone. La colonisation agricole prônée par le clergé catholique au début du XX^e siècle contribue d'ailleurs à maintenir ce caractère.

DE L'APRÈS-GUERRE À AUJOURD'HUI

Dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, le Bas-Saint-Laurent connaît un important ralentissement économique. Cette situation a pour effet d'engendrer l'exode d'une partie de sa population. Toutefois, entre 1961 et 2006, 1 800 personnes d'origine immigrante font néanmoins le choix de s'établir dans la région.

Un portrait actuel

LA DIVERSITÉ AUJOURD'HUI

En 2016, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 197 385 habitant.e.s réparti.e.s dans huit municipalités régionales de comté dont les plus peuplées sont Rimouski-Neigette, Rivière-du-Loup et La Matanie. Parmi l'ensemble de la population de la région³,

1,79 %

A DÉCLARÉ UNE IDENTITÉ AUTOCHTONE⁴;

0,93 %

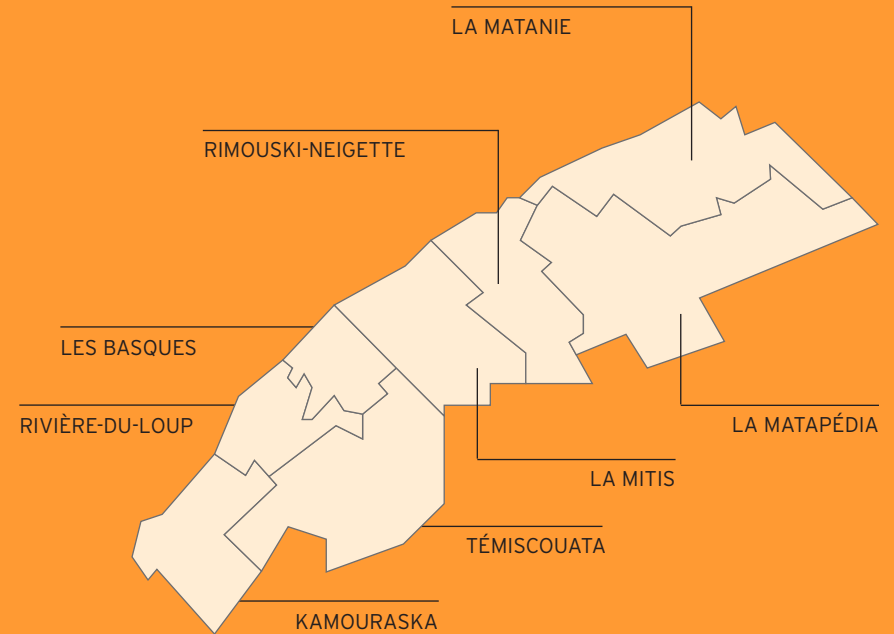
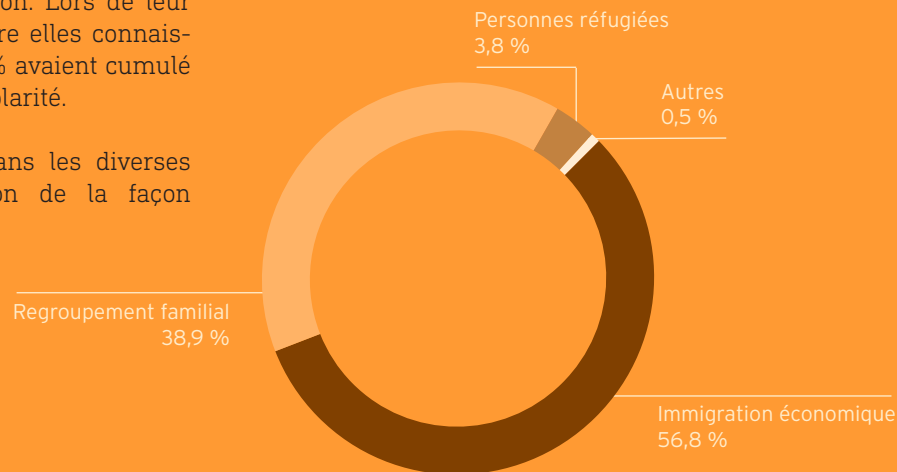
A DÉCLARÉ APPARTENIR À UNE MINORITÉ VISIBLE⁵;

1,29 %

EST UNE PERSONNE IMMIGRANTE, PEU IMPORTE LE MOMENT DE SON ARRIVÉE AU CANADA⁶.

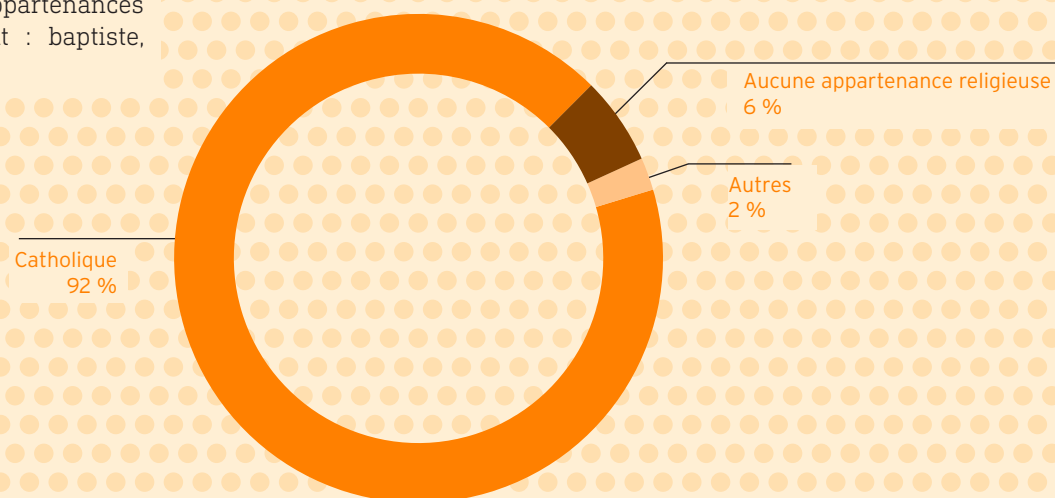
Les 864 personnes immigrantes admises au Québec entre 2005 et 2014⁷ et résidant dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent correspondent à 0,43 % de la population de la région. Lors de leur admission, 76,2 % d'entre elles connaissaient le français et 74 % avaient cumulé plus de 12 années de scolarité.

Elles se répartissent dans les diverses catégories d'immigration de la façon suivante :



Des défis d'intégration variés peuvent découler de ces catégories d'immigration. Le Bas-Saint-Laurent est la troisième région de la province ayant accueilli, parmi ses immigrant.e.s admis.es entre 2005 et 2014, la proportion d'immigrant.e.s de la catégorie du regroupement familial la plus élevée.

En 2011, la principale religion déclarée est la religion catholique (92 %) et une partie de la population de la région déclare n'avoir aucune appartenance religieuse (6 %). Les autres appartenances religieuses déclarées (2 %) sont principalement : baptiste, musulmane et pentecôtiste⁸.



L'immigration récente s'ajoute à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique de la population de la région du Bas-Saint-Laurent, composée de nations autochtones, de groupes racisés, de communautés anglophones et du groupe majoritaire francophone.

La diversité telle qu'abordée dans les médias de la région

Une recension non exhaustive⁹ des principaux écrits médiatiques depuis 2008 donne un aperçu du traitement médiatique de trois principaux enjeux liés à la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique dans la région du Bas-Saint-Laurent.

1

La volonté de la région d'accueillir des immigrant.e.s, notamment en 2016 au moment de l'accueil massif de réfugié.e.s syrien.ne.s, est un thème récurrent, entre autres dans les journaux de Rimouski, la capitale régionale. Cette volonté s'explique par par le besoin de remédier à la baisse progressive de la population et pour répondre à la pénurie de main-d'oeuvre.

2

Reconnaissant les efforts des municipalités, notamment de Rivière-du-Loup et de Rimouski, quant à la bonification des ressources d'accueil destinées aux personnes nouvellement arrivées, les médias locaux évoquent aussi la nécessité de sensibiliser les employeur.euse.s et la communauté à la discrimination vécue par les minorités visibles ou racisées. À cet égard, les difficultés que rencontrent les personnes musulmanes à se trouver un emploi dans la région sont plus particulièrement abordées.

3

Les médias consacrent plusieurs articles aux relations entre les Autochtones et les non-Autochtones, relatant les divers événements culturels visant à soutenir le rapprochement entre les communautés de la région, tels que le Pow-Wow de la première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et le Festival historique de Cacouna.

2

La diversité en milieu scolaire

UNE RÉALITÉ À VISAGES MULTIPLES¹⁰

85

C'est le nombre d'écoles qui se trouvent dans le Bas-Saint-Laurent.

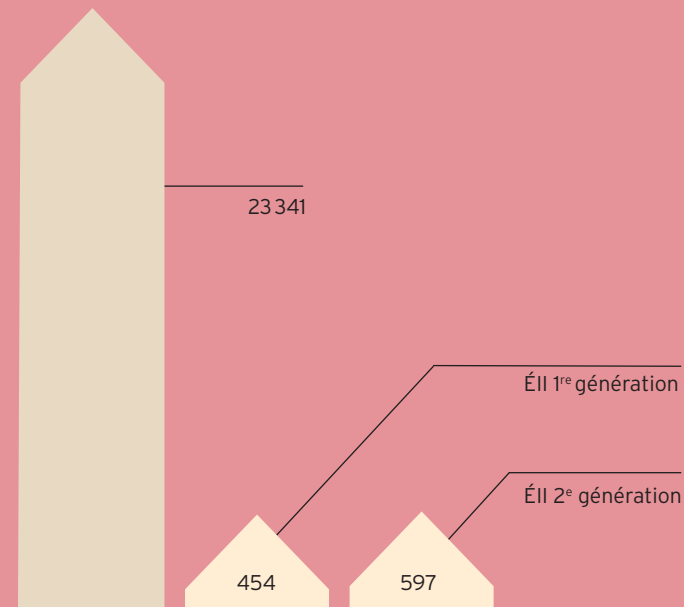
83 ÉCOLES PUBLIQUES, DONT :

- 82 écoles appartenant aux 4 centres de services scolaires (CSS)¹¹ francophones suivants : CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSSKRL, 16 écoles), CSS des Monts-et-Marées (CSSMM, 26 écoles), CSS des Phares (CSSPH, 23 écoles), CSS du Fleuve-et-des-Lacs (CSSFL, 17 écoles);
- 1 école appartenant à la commission scolaire anglophone suivante : CS Eastern Shores (CSES).

●● 2 ÉCOLES PRIVÉES.

28

C'est le nombre de langues maternelles¹² des élèves de la région du Bas-Saint-Laurent en 2016-2017. Après le français, l'anglais est la langue maternelle la plus fréquente (70 élèves), suivie de l'espagnol (45 élèves) et de l'arabe (25 élèves). Au total, 194 élèves ont déclaré une autre langue maternelle que le français, ce qui correspond à 0,83 % des élèves de la région. De plus, pour la même année scolaire, 178 élèves ont déclaré une langue parlée à la maison autre que le français.



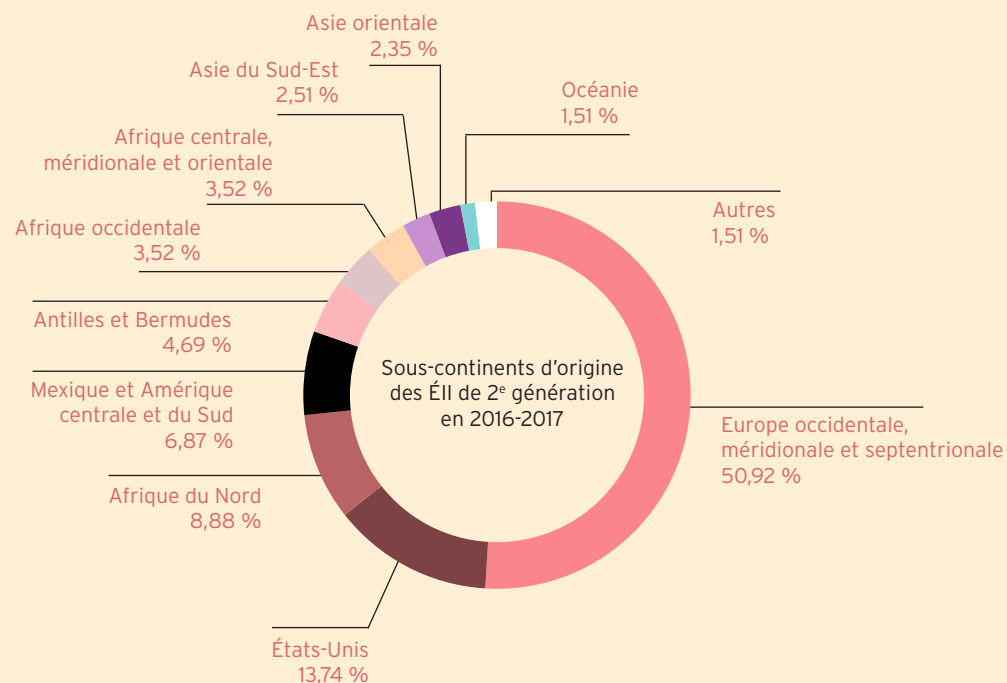
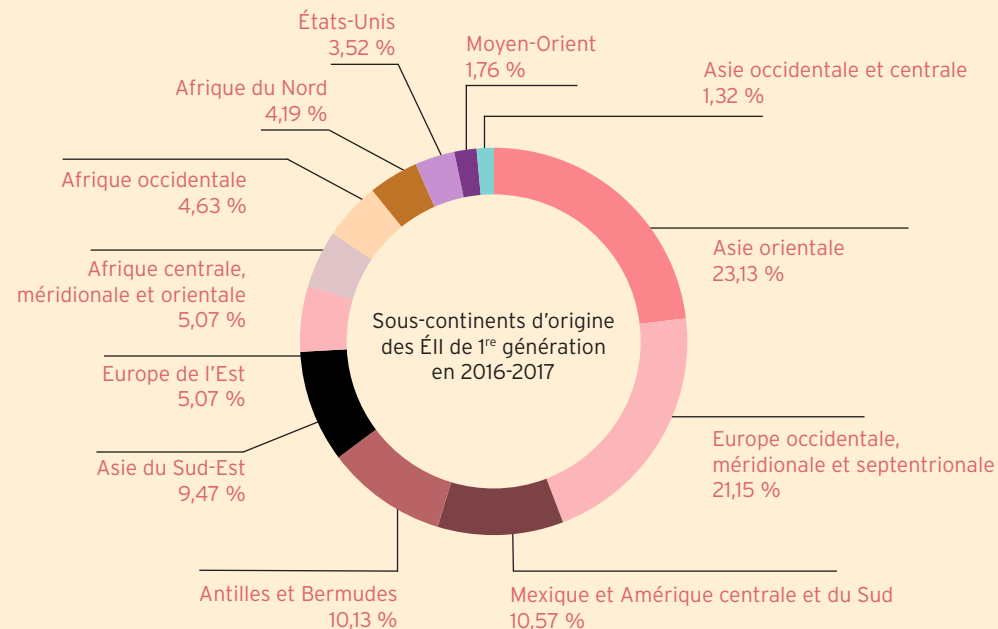
En 2016-2017, il y avait 23 341 élèves dans le Bas-Saint-Laurent. De ce nombre, 1 051 (4,50 %) étaient des élèves issues de l'immigration (ÉII), dont 454 (1,95 %) de 1^{re} génération et 597 (2,56 %) de 2^e génération. La grande majorité des ÉII (95,05 %) fréquente une école publique francophone, alors que le reste d'entre eux.elles (4,95 %) est scolarisé dans une école du réseau privé ou dans une école publique anglophone.

Ainsi, le français peut faire partie ou non du répertoire linguistique des élèves lorsqu'il.elle.s commencent à fréquenter l'école québécoise.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : L'ORIGINE DES ÉII

Entre les années scolaires 2013-2014 et 2016-2017, le nombre d'ÉII du Bas-Saint-Laurent est passé de 994 à 1051, ce qui représente une augmentation de près de 6 %. Durant cette période, le nombre d'ÉII de 1^{re} génération a diminué, passant de 485 à 454 (soit une baisse de 6,39 %), tandis que le nombre d'ÉII de 2^e génération a augmenté, passant de 509 à 597 (soit une hausse de 17,23%).

Les ÉII se répartissent différemment sur le plan des sous-continent d'origine selon leur statut générationnel. Le principal sous-continent d'origine des ÉII de 1^{re} génération est l'Asie orientale (23,13 %) alors que c'est l'Europe occidentale, méridionale et septentrionale pour les élèves de 2^e génération (50,92 %). De plus, une proportion plus grande d'ÉII de 1^{re} génération que d'ÉII de 2^e génération est originaire notamment des Antilles et des Bermudes (respectivement 10,13 % et 4,69 %) et de l'Asie du Sud-Est (respectivement 9,47 % et 2,51 %) alors qu'une plus grande partie des ÉII de 2^e génération provient des États-Unis et de l'Afrique du Nord.



Les ÉII du Bas-Saint-Laurent proviennent de partout sur la planète. Cela nécessite une prise en compte des différentes réalités migratoires et socioculturelles vécues par les élèves.

LA DIVERSITÉ EN MILIEU SCOLAIRE : LA RÉPARTITION DES ÉII

Les ÉII de la région du Bas-Saint-Laurent sont inégalement réparti.e.s sur le territoire, entre les établissements (distribution) et au sein même de ceux-ci (concentration).

Concernant la **DISTRIBUTION** des ÉII dans la région, le CSSPH accueille un peu moins de la moitié de ces élèves alors que le CSSKRL en accueille le cinquième. Les autres CSS, la CSES et l'ensemble des écoles du réseau privé se partagent un peu moins du tiers des ÉII.

La **CONCENTRATION** des ÉII, qui correspond à la proportion d'ÉII au sein d'un milieu donné, varie selon les milieux. Le CSSPH, le CSSFL et le CSSKRL accueillent respectivement 1 ÉII pour 16, 24 et 29 élèves. La CSES affiche le taux de concentration le plus bas de la région, soit 1 ÉII pour 35 élèves.

Organisme responsable (centre de services scolaire, commission scolaire ou réseau privé)	Distribution des ÉII	Concentration des ÉII
Commission scolaire Eastern Shores (CSES)	0,19 %	2,82 %
Ensemble des écoles du réseau privé	4,76 %	5,61 %
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées (CSSMM)	12,65 %	3,11 %
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (CSSFL)	13,23 %	4,10 %
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup (CSSKRL)	20,17 %	3,42 %
Centre de services scolaire des Phares (CSSPH)	49,00 %	6,05 %
Total général	100 %	4,50 %

Tous les milieux scolaires, qu'ils accueillent ou non des ÉII, doivent composer avec la diversité culturelle, linguistique et religieuse de la société québécoise.

La distribution inégale à l'intérieur de la région se perçoit aussi à petite échelle. En 2016-2017, des 85 écoles de la région, seulement 7 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

Parmi les écoles de plus de 100 élèves en 2016-2017, certaines écoles primaires et secondaires, à la fois des réseaux public et privé, se démarquent par leur plus forte concentration d'ÉII. Tant au primaire qu'au secondaire, les écoles publiques présentant de fortes concentrations font partie du CSSPH et du CSSFL.

Des 85 écoles de la région, seulement 7 d'entre elles ne comptaient aucun.e ÉII parmi leurs élèves.

ÉCOLES PRÉSENTANT LES CONCENTRATIONS LES PLUS FORTES D'ÉII EN 2016-2017¹⁴

Réseau public

% d'ÉII par école

Écoles primaires

École du Havre-Saint-Rosaire (CSSPH)	11,51 %
École du Rocher-D'Auteuil (CSSPH)	11,32 %
École Élisabeth-Turgeon (CSSPH)	8,90 %
École de l'Aquarelle (CSSPH)	8,68 %
École du Grand-Pavois (CSSPH)	8,18 %
École internationale Saint-François-Xavier (CSSKRL)	7,29 %
École de l'Estran (CSSPH)	6,94 %
École des Alizés (CSSPH)	6,50 %

Écoles secondaires

École secondaire de Dégelis (CSSFL)	9,69 %
École Saint-Jean (CSSPH)	9,25 %
École secondaire du Transcontinental (CSSFL)	6,76 %
École Paul-Hubert (CSSPH)	6,75 %

Réseau privé

Écoles secondaires

Collège de Sainte-Anne-de-La-Pocatière	7,81 %
Collège Notre-Dame de Rivière-du-Loup	3,84 %

Le ministère de l'Éducation, par le biais de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle ou de la Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité, soutient financièrement les milieux scolaires dans la mise en œuvre d'initiatives visant le soutien à l'intégration des ÉII, la réussite éducative des élèves autochtones, l'éducation interculturelle ainsi que la sensibilisation aux réalités autochtones¹⁵.

QUELQUES INITIATIVES PORTEUSES DANS LA RÉGION DE LANAUDIÈRE¹⁶.

Diverses **visites culturelles et historiques** des lieux significatifs rimouskois sont organisées par le CSSPH pour les élèves du primaire, du secondaire et du secteur de l'éducation des adultes qui reçoivent des services de francisation. Ainsi, tous les vendredis après-midi, les ÉII et leurs familles font différentes visites dans la ville dont le Salon du livre, le Salon expo-nature, le Musée de la mer, le Carrousel international du film et le site historique de la maison Lamontagne, la plus vieille maison de la ville, classée immeuble patrimonial en 1974. Ces activités visent notamment les objectifs suivants :

- Favoriser chez les ÉII, incluant les immigrant.e.s francophones, une meilleure connaissance du Québec et de ses repères socioculturels et scolaires.
- Soutenir les collaborations entre l'école et les familles immigrantes.

L'exposition *Voir autrement* qui s'est tenue au Musée régional de Rimouski a présenté des travaux de sculpture, de photographie, de peinture et de dessin des élèves du programme d'arts plastiques enrichis de l'École Langevin et de l'École Paul-Hubert du CSSPH. Plusieurs thèmes y ont été abordés, dont celui de la diversité. Cette initiative avait pour objectif d' :

- Assurer la prise en compte de la diversité à l'école.

Grâce à la Table de concertation en immigration Rimouski-Neigette composée de 12 partenaires dont le CSSPH et l'organisme Accueil et intégration Bas-St-Laurent, différentes **formations en relations interculturelles pour le personnel scolaire** ont été organisées. Ces formations contribuent à l'objectif suivant :

- Soutenir la réussite éducative des ÉII, en collaboration avec des organismes communautaires ou d'autres partenaires.

QUELQUES ORGANISMES IMPLIQUÉS DANS LES INITIATIVES PRÉSENTÉES

1

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI

35, rue Saint-Germain Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4B4
Téléphone : 418 724-2272
<https://museerimouski.qc.ca>

2

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3
Téléphone : 418 862-1823
<https://www.riviereduloup.ca/cld/>

3

ACCUEIL ET INTÉGRATION BAS-ST-LAURENT

33, boulevard René-Lepage Est
Rimouski (Québec) G5L 1N8
Téléphone : 581 824-1662
<http://aibsl.org>

LES SERVICES D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET LES SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION

Les CSS francophones offrent des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français ainsi que des services de soutien linguistique d'appoint en francisation. Les premiers visent à réduire l'écart entre les compétences en français des élèves concerné.e.s et celles qui sont attendues des élèves du même âge alors que les seconds les aident à accroître leur maîtrise du français. Ces services s'adressent à tou.te.s les élèves qui en ont besoin, qu'il.elle.s soient issu.e.s de l'immigration ou non et ce, sans égard à leur langue maternelle déclarée¹⁷.

AINSI, CES SERVICES NE SONT PAS RÉSERVÉS EXCLUSIVEMENT AUX ÉII ET CE NE SONT PAS TOU.TE.S LES ÉII QUI EN BÉNÉFICIENT.

En 2016-2017, 43 élèves ont reçu de tels services, ce qui correspond à 0,18 % de l'ensemble des élèves de la région. Parmi ces élèves, 36 sont des ÉII, dont 29 de 1^{re} génération et 7 de 2^e génération.

Sur l'ensemble des élèves ayant reçu du soutien à l'apprentissage du français,

20 ÉLÈVES OU
46,51 %

ONT REÇU DES SERVICES INTENSIFS D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS (AU MOINS UNE PÉRIODE PAR JOUR) EN CLASSE ORDINAIRE. AUCUN.E ÉLÈVE N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE, C'EST-À-DIRE PRÉSENTANT TROIS ANS OU PLUS DE RETARD PAR RAPPORT À LA NORME SCOLAIRE QUÉBÉCOISE.

18 ÉLÈVES OU
41,86 %

ONT PU BÉNÉFICIER DE SERVICES DE SOUTIEN LINGUISTIQUE D'APPOINT EN FRANCISATION LEUR PERMETTANT, NOTAMMENT, DE PARFAIRE LEUR LANGUE SCOLAIRE.

5 ÉLÈVES OU
11,63 %

ONT REÇU CES SERVICES AU SEIN D'UNE CLASSE D'ACCUEIL EN SUIVANT LE PROGRAMME D'INTÉGRATION LINGUISTIQUE, SCOLAIRE ET SOCIALE. AUCUN.E DE CES ÉLÈVES N'A ÉTÉ CONSIDÉRÉ.E EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

0 AUCUN.E ÉLÈVE N'A REÇU CES SERVICES DANS UNE CLASSE D'ACCUEIL RÉSERVÉE AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE GRAND RETARD SCOLAIRE.

LA DIVERSITÉ DES SERVICES OFFERTS TÉMOIGNE DES DIFFÉRENTS BESOINS DES ÉLÈVES.

CONCEPTION ET RÉDACTION

Corina Borri-Anadon
Sivane Hirsch*

AVEC LA COLLABORATION DE

Karol-Anne Auger
Karine Gélinas
Catherine Gélinas-Côté
Renaud Goyer
Wejdene Guizani
Eve Lemaire
Mathieu Lizotte
Zakary Mandeville
Elisabeth Martinez-Manningham
Clara Rangama
Xavier St-Pierre*.

GRAPHISME

Fabian Will

RÉVISION LINGUISTIQUE

Marie-Claire Légaré

Ces fiches ont été réalisées grâce au soutien de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle du ministère de l'Éducation.
*Tous les noms apparaissent en ordre alphabétique.

© Corina Borri-Anadon et Sivane Hirsch, 2021

Pour citer ce document :

Borri-Anadon, C. et Hirsch, S. (2021). *Des clés pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle, religieuse et linguistique en milieu scolaire : le cas du Bas-Saint-Laurent*. Trois-Rivières : LEDIR (UQTR) et DILEI. Repéré à : www.uqtr.ca/ledir

¹ Les informations de cette section proviennent des documents suivants :

Fortin, J. C. et Lechasseur, A. (1999). *Le Bas-Saint-Laurent*. Québec, Québec : Les Éditions de l'IQRC.

Fortin, J.-C. et Lechasseur, A. (1993). *Histoire du Bas-Saint-Laurent*. Québec, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.

Institut de la Statistique du Québec. (2006). *Population immigrante selon la période d'arrivée, région administrative du Bas-Saint-Laurent*. Gouvernement du Québec. Repéré à : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2006/recens2006_01/immigration/perimmig01.htm

Cette section historique, qui fait état de la présence autochtone sur le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent, n'est pas exhaustive (voir <https://native-land.ca/?lang=fr>). Par ailleurs, puisque les noms que l'on utilise généralement au Canada pour désigner les peuples autochtones ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui sont utilisés par les peuples eux-mêmes, nous privilégions dans cette fiche la deuxième appellation et la graphie correspondante (voir : https://www.mcq.org/documents/10706/21548/Pltq_autochtone_anx_fr_VF_maj_20150204.pdf/84dc0e01-2526-4347-929c-341e068f9135). Ainsi, *Wolastoqiyik* sera utilisé pour désigner les Malécites; *Innus*, les Montagnais; et *Mi'gmaq*, les Micmacs

² Institut de la statistique du Québec. (2017). *Bulletin statistique régional. Édition 2017. Bas-Saint-Laurent*.

Repéré à : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/2017/01-Bas-Saint-Laurent.pdf>

³ Statistique Canada (2017). *Bas-Saint-Laurent [Région économique], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa.

Repéré à : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

⁴ Il s'agit des personnes qui sont des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), des Métis ou des Inuit et/ou les personnes qui sont des Indiens inscrits ou des traités (en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada) et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. (voir Statistique Canada). (2015). *Identité autochtone de la personne*. Repéré à : https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=DE-CI&Id=59224

⁵ Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Ce terme soulevant certaines réserves, on lui préfère le terme minorités racisées (voir à ce sujet Mc Andrew, M., Ledent, J. et Bakhshaei, M. (2013). *Des mots pour le dire. La persistance des identités, des appartenances et des processus d'exclusion*.

Repéré à : <https://www.ceetum.umontreal.ca/fileadmin/documents/capsules/2013-enjeux/mcan-led-bah-enj-2013-2.pdf>

⁶ Ce qui correspond aux personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence (voir Statistique Canada. (2016). *Immigrant*. Repéré à : http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3Var_f.pl?Function=Unit&Id=85107

⁷ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). (2016). *Portraits régionaux 2005-2014 : Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2016*. Repéré à : http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Portraits_regionaux2005-2014.pdf

⁸ Statistique Canada. (2013). *Région du Bas-Saint-Laurent, Québec (tableau)*. Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013.

Repéré à : https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/search-recherche/frm_res.cfm?Lang=F&SearchText=region&SearchType=Begins&SearchPR=01&TABID=1&Geo1=HR&Code1=2412#tabs1

⁹ Une démarche d'analyse thématique a été réalisée en janvier 2019 à partir d'écrits régionaux et provinciaux indexés dans la base de données Eurêka.

¹⁰ Cette section se centre principalement sur les É.II. En effet, les données colligées par les milieux scolaires ne permettent pas de documenter le nombre d'élèves autochtones ou appartenant à des minorités religieuses ou racisées. Les données présentées proviennent de la Direction de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle (DILEI) du ministère de l'Éducation. (Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2017-08-03).

- ¹¹ Bien que les données présentées soient antérieures à l'adoption de la loi 40, les noms des commissions scolaires francophones ont été modifiés selon la nouvelle appellation. Concernant les commissions scolaires anglophones ou à statut particulier, la CS du Littoral est devenue le CSS du Littoral, alors que les noms des CS anglophones, crie et Kativik sont maintenus.
- ¹² La langue maternelle indique la première langue apprise par l'élève et encore comprise par l'élève. Celle-ci peut être différente de la langue déclarée comme celle généralement parlée à la maison. Voir Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2018). *Guide de déclaration en formation générale des jeunes*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à : <http://www1.education.gouv.qc.ca/charlemagne/medias/GuideDeclarationFGJ.pdf>
- ¹³ Les sous-continent d'origine ont été établis à partir de ceux qui sont présentés dans le document suivant : Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle. Pour une liste indicative des pays et des territoires inclus dans les continents et les sous-continent, voir Présence en 2016 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2014. Lorsque ces sous-continent d'origine correspondent à moins de 1 % des élèves, ils sont regroupés dans la catégorie « Autres ».
- ¹⁴ Écoles de 100 élèves et plus, dont jusqu'à 10 écoles primaires et jusqu'à 5 écoles secondaires pour le réseau public et jusqu'à 3 écoles primaires et 3 écoles secondaires pour les réseaux privé et gouvernemental, le cas échéant.
- ¹⁵ MEES (2018). *Commissions scolaires. Règles budgétaires de fonctionnement pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/ress_financieres/rb/RB_Fonctionnement_Commissions-scolaires_18-19.pdf
- MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf
- ¹⁶ Ces initiatives ont été répertoriées grâce à des contacts avec les personnes ressources des différents centres de services scolaires, à la consultation des sites Web de ces derniers et d'autres organismes impliqués ainsi qu'à une recherche dans les médias régionaux.
- Pour plus d'informations sur l'exposition Voir autrement, consultez : <http://langevin.csphares.qc.ca/wp-content/uploads/sites/9/2019/05/vernissage-arts-plastiques-plus.pdf>
- Pour plus d'informations sur les formations en relations interculturelles pour le personnel scolaire, consultez : <https://www.lavantage.qc.ca/article/2019/05/24/rimouski-neigette-prend-soin-de-l-accueil-de-ses-immigrants%C2%A0%C2%A0>
- Pour plus d'informations sur l'offre de services de francisation de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, consultez : http://web.cskamloup.qc.ca/dossier/IMG/pdf/Communique_de_presse_Francisation-CEA.pdf?fbclid=IwAR3i6-oOsqUX9NagCR78R71Ji1EX9Q2_o1wuP76I-7BD9pNdMI-6c4umVGOk et <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1166849/francisation-personnes-immigrantes-commission-scolaire-centre-education-adultes-kamouraska-riviere-loup>
- ¹⁷ MEES (2019). *Soutien au milieu scolaire 2019-2020. Intégration et réussite des élèves issus de l'immigration et éducation interculturelle*. Repéré à : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/diversite/Guide-soutien-milieu-scolaire_2019-2020.pdf